



SÉJOURS EN FRANCE
Annulation gratuite
et remboursement total
jusqu'à J-30*
* pour tout séjour réservé avant le 31/10



**CHARTRE SÉCURITÉ
DISPOSITIF SANITAIRE**
Mesures d'hygiène
et de protection
renforcées



**GARANTIE ANNULATION
OPTIONNELLE COVID-19**
Annulation jusqu'au jour du départ
et remboursement du séjour*
* Franchise déduite



Les vacances l'esprit tranquille !

Charte Sanitaire

Afin de garantir votre sécurité et celle de ses collaborateurs, des **mesures d'hygiène** et de **protection renforcées** ont été mises en place dans nos villages vacances.

Protocole sanitaire et d'hygiène drastique dans les **hébergements**, les **espaces communs** et pour le **linge**.

Adaptation des services, activités et infrastructures de loisirs (restauration, transport, piscine, Spa, animations...)

Extension de la Garantie Annulation Optionnelle

Préparez sereinement vos séjours automne/hiver/printemps 2020-2021
jusqu'au 2 mai 2021 et jusqu'à fin 2021 pour les GIR - Tarif : + 4,5% du prix total du séjour facturé
Grâce à la Garantie Annulation Optionnelle, vous pouvez annuler* jusqu'au jour du départ si :

Pour les villages Vacances passion en France (hors locatifs partenaires et GIR étrangers) :
Vous ou un participant de votre même dossier de réservation est **positif.ve au test RT-PCR** au Covid-19 sur **présentation du justificatif (résultat du test)**.

Vous ou un participant de votre même dossier de réservation doit observer une période de quarantaine exigée par un médecin en raison d'une **suspicion de Covid-19 (sur présentation de justificatif)**

Des mesures gouvernementales restrictives de déplacements vous empêchent de vous rendre dans votre village vacances du fait :

- du **confinement de votre région d'origine** votre lieu de destination
- de la **fermeture de frontière** entre votre pays d'origine et votre pays de destination
- d'une **période de quarantaine à observer** pour les vacanciers se déplaçant dans votre région de destination

Pour les séjours (GIR et groupes) à l'étranger : vous êtes **positif.ve au test RT-PCR** au Covid-19 sur présentation du justificatif (résultat du test) **dans le cas d'une réservation groupe ou un participant de votre dossier dans le cas d'une réservation individuelle**

Pour les locations chez nos partenaires : les conditions de la GAO demeurent inchangées

***Remboursement des sommes retenues conformément à nos conditions particulières de vente, après déduction de la franchise**